



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2026-351

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° CSP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 04/05/2026

Intitulé du poste (F/H):

Chef de projet « médiation et scénographie » (H/F)
Direction du Développement Culturel et des Publics

Catégorie statutaire : A

**Corps : Ingénieurs des services
culturels**

Code corps : ISCP

Groupe RIFSEEP : 2

Grille CMN : 3

**Métier cadre de gestion : Chargé
de production**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Culture et patrimoine – CUL04

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012) CUL03B

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75186 PARIS Cedex 04

Missions

Le chef de projet « médiation et scénographie » (H/F) a pour mission principale la muséographie des contenus culturels proposés aux publics en visite libre. Il/Elle pilote des projets de parcours de visite et de dispositifs de médiation dans les monuments du réseau du CMN qui lui sont affectés.

Le chef de projet (H/F) participe au travail collectif du Département des publics, et partant, de la Direction du développement culturel et des publics. Il/Elle contribue à ce titre à sa réflexion stratégique et à l'élaboration de sa programmation.

Contexte spécifique :

Le chef de projet (H/F) aura en charge la phase finale de production muséographique du Palais du Tau (Reims), projet-phare du Centre des monuments nationaux dont l'ouverture au public est prévue en mars 2027.

Activités principales

Pilotage de projets muséographiques : scénographie et outils de médiation

1) Dans le cadre de l'évolution ou de la refonte (totale ou partielle) de parcours en visite libre :

- Piloter la conception et la réalisation, en tant que maître d'ouvrage, de projets de scénographie ;
- Piloter la conception de projets de signalétique (en lien potentiel avec la cheffe de projet signalétique) ;
- Définir les objectifs et besoins des projets, les intentions de discours et de scénographie (prenant en compte une attention spécifique pour l'utilisabilité, l'accessibilité des dispositifs aux personnes en situation de handicap et l'éco-conception), en lien direct avec l'équipe du monument, et le cas échéant la DCMC s'il s'agit d'une intervention conjointe ;
- Elaborer les plannings et budgets d'opération et veiller à leur suivi ;
- Assurer le suivi administratif et contractuel des projets, rédiger, analyser et suivre l'exécution des marchés et contrats afférents ;
- Coordonner les acteurs internes et externes, définir les ressources nécessaires ;
- Concevoir les scénarii, rédiger ou structurer les contenus en lien avec les différents acteurs sollicités (équipes des monuments, conseils scientifiques, experts médiation) ;
- Assurer le suivi de réalisation avec les maîtrises d'œuvres et les prestataires, le respect des spécifications, des délais et des budgets, la validation des livrables et la réception des ouvrages exécutés ;
- Piloter l'équipe projet interne et participer à la préparation de l'éventuel Comité de pilotage des projets ;
- Suivre les problématiques d'implantation, et les chantiers de scénographie ; procéder aux demandes d'autorisations nécessaires ;

- Assurer le suivi technique des commandes artistiques installées le cas échéant dans les parcours permanents.

2) Dans le cadre de la mise en service d'outils de visite, y compris numériques :

- Conception/ suivi de production des contenus d'outils de visite (dispositifs, audiovisuels, audioguides, applications de visite...);
- Assurer le bon fonctionnement et le suivi de maintenance des dispositifs en lien avec les prestataires / les monuments.

Veille et collaboration :

- Assurer un reporting régulier sur les projets pris en charge et procéder aux validations nécessaires en interne ;
- Être référente sur les sujets de médiation in situ pour une zone définie de monuments ;
- Participer à certains projets de médiation transverses et aux activités du pôle "médiation et scénographie", notamment l'état des lieux de la médiation dans les monuments et la valorisation des projets ;
- Assurer et partager une veille sur les pratiques muséographiques et les outils de médiation.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques :

- Expertise de la muséographie, médiation culturelle, direction de projets de culturels ou autres domaines pertinents ;
- Expertise des process muséographiques et de la production de dispositifs de médiation
- Expertise de la gestion de projets culturels dans le secteur public ;
- Maîtrise des marchés publics et connaissance des règles de la commande publique ;
- Maîtrise d'un domaine scientifique lié aux monuments nationaux (histoire, histoire de l'art, architecture...).

Savoir-faire :

- Maîtrise de la gestion de projets et pilotage, notamment en contexte de co-conception ;
- Grande capacité d'organisation et de planification ;
- Intérêt pour l'innovation et ses applications culturelles ;
- Maîtrise des outils bureautiques ;
- Excellentes capacités rédactionnelles et de synthèse.

Savoir-être :

- Sens de l'organisation, anticipation et adaptabilité ;
- Curiosité et créativité, force de proposition ;
- Sens de la diplomatie et de l'écoute ;
- Rigueur et fiabilité ;

- Goût du travail en équipe et de la transmission.

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Présidé par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 500 agents ont accueilli plus de douze millions de visiteurs en 2025.

*S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le **Centre des monuments nationaux** est un acteur de solidarité patrimoniale.*

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

*Le **CMN** assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.*

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les directions du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, programmation artistique et culturelle, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

*« **Label Egalité Professionnelle** » et le « **Label Diversité** » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.*

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination :

https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Le **département des publics**, l'un des trois départements de la Direction du développement culturel et des publics, est responsable du développement des publics, en particulier spécifiques, et du développement de l'offre de visite permanente dans les monuments, afin d'en garantir à la fois la qualité et l'adéquation aux publics visés. Il est ainsi chargé de la médiation des contenus culturels proposés aux publics, de la conception et de la réalisation des dispositifs de médiation (tous supports y compris numériques) et de la mise en place de l'ensemble des éléments nécessaires à l'orientation des publics et à leur bonne compréhension du monument.

Liaisons hiérarchiques : Rattachement direct à l'adjoint à la cheffe du département des publics en charge de la médiation en visite libre.

Liaisons fonctionnelles : Interactions avec le siège de l'établissement, les monuments, l'administration déconcentrée de l'État et les collectivités territoriales.

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts** : fonctionnaires de catégorie A (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération comprise **entre 33 404,21 € bruts annuels et 44 435,83 € bruts annuels** selon l'expérience sur un poste équivalent.
La fourchette de rémunération mentionnée s'adresse uniquement aux agents contractuels.
Pour les agents titulaires, la rémunération sera déterminée sur la base de la fiche financière que nous solliciterons auprès de leur établissement de rattachement, en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur.
- 38h30 hebdomadaires – 32 jours de congés annuels – 13 jours de RTT ;
- Titres restaurants ;
- Nombreux déplacements sur le territoire ;
- Possibilité d'effectuer certaines tâches en télétravail ;
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer **au plus tard le 22/06/2026** à l'attention de la Directrice des ressources humaines du Centre des monuments nationaux via notre logiciel de recrutement : https://cmn-career.talent-soft.com/offre-de-emploi/emploi-chef-de-projet-mediation-et-scenographie-h-f_351.aspx

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.